

parcouru, c'est un bon chemin qui sera d'un grand avantage à la société de St. Hyacinthe pour défricher ses terres dans Emberton. Nous passâmes la nuit dans le chantier de M. Collette. Vous aurez l'idée d'un chantier dans le bois, ou d'une *campes* comme les bucheurs l'appellent, en vous figurant une couverture de bâtiment reposant sur la terre. Le carré du chantier n'a ordinairement que deux ou trois pieds d'élévation, puis commence la couverture faite le plus souvent d'écorce. Quelques fois on emploie des espèces d'auges allant de haut en bas et posées l'une près de l'autre et une troisième jetée à la renverse, qui emboîte sur les parois des deux autres.

La porte se trouve nécessairement dans le pignon ; à l'extrémité opposée est une espèce de table. Au centre est un grand feu, dont la fumée s'échappe quand elle le veut bien, par une large ouverture pratiquée dans le toit. Plusieurs branches de sapin jetées sur la terre forment les lits où les hommes épuisés de fatigue prennent un sommeil bienfaisant. Pour nous, nos capots nous servaient d'oreiller, et nous n'avions pour toute couverture que l'épaisse couche de fumée qui nous enveloppait de toute part. Après avoir passé une partie de la nuit à entendre ronfler et rêver ces 30 et quelques hommes étendus chaque côté de moi, nous nous levâmes au petit jour et continuâmes notre excursion. Pendant que M. Dupont et les autres parcouraient les terres du dixième rang, je me rendis à travers le bois, le chemin n'étant pas encore fait, jusqu'à Chartierville, et après m'être désaltéré à la rivière Tétreau, je revins en suivant le tracé du chemin qui longe les terres de M. Chicoine. De retour au chantier, nous reprîmes ensemble le chemin de la mine où étaient nos voitures, et de là, nous nous rendîmes à l'hôtel où nous étions attendus par nos amis qui avaient visité Chesham. Ils nous en firent un rapport des plus flatteurs, à l'exception cependant des premiers lots qui paraissaient être médiocres. Le choix fait par les Canadiens des Etats-Unis, dans le canton de Chesham est bien bon, et il n'y a pas de doute qu'aussitôt que le chemin sera ouvert, nous aurons des colons qui iront braver la forêt.

Après quelques instants de repos à l'hôtel, MM. Dupont, Lemieux, et moi nous nous rendîmes au troisième

rang de Ditton, où nous avons trouvé peut être les plus belles sucreries que nous ayons sur nos terres, surtout les numéros cinq et six qui appartiennent à M. le Curé de St. Hugues. De retour à l'hôtel, nous sentions tous le besoin de nous reposer ; aussi, la veillée ne fut pas longue. Le lendemain matin, vendredi, nous laissons Ditton, en route pour Cookshire, et le même soir vers 7 heures, nos gens arrivaient à St. Hyacinthe.

Maintenant, mon cher Monsieur, si je fais un résumé de mes observations, je ne dirai pas que toutes nos terres sont également bonnes. Il y a certainement des lots de meilleures qualités que d'autres, mais je dis que chaque lot que j'ai visité, est réellement propice à la culture et offrent des avantages à ceux qui s'y établissent. Nous en avons quelques uns qui, à les juger par la qualité du sol, ne paraissent inférieurs à aucune des belles terres de nos belles terres canadiennes.

Veillez accepter, Monsieur, ces lignes que je trace à la hâte, étant encore sous l'effet des fatigues du voyage, et vous pouvez assurer les membres de la société, et tous les amis de la colonisation, qu'ils me trouveront toujours disposé à leur être utile, autant que le temps me le permettra.

Votre très obéissant serviteur,  
E. GENDREAU, Ptre.  
Cookshire, 5 Octobre, 1870.

#### RAPPORTS D'EXPOSITIONS.

Du "Courrier de St. Hyacinthe.")

Nous avons eu le plaisir d'assister, mercredi dernier, au concours agricole du comté de Bagot. Depuis longtemps ce comté attire l'attention des amateurs de l'agriculture, et du pays tout entier. Nous devons dire que les intelligents cultivateurs qui l'habitent comprennent parfaitement ce à quoi les oblige cette renommée, d'ailleurs bien légitimement acquise. Ils font les efforts les plus louables pour maintenir leur réputation ; les sacrifices ne leur coûtent point ; ils se lancent dans la voie du progrès avec assurance et avec contentement ; ils cherchent par toute espèce de moyens à élever davantage le niveau de l'art agricole dans leur comté, et à en tirer le plus de profits possibles. Et certes, les succès continus et toujours de plus en plus prononcés qu'ils obtiennent, est un puissant encouragement pour eux.

Plusieurs fois déjà, nous avons assisté à l'exposition du comté de Bagot, et nous sommes en état de dire que là, l'agriculture suit une voie ascendante. Mercredi dernier encore, nous avons été étonné de voir autant d'animaux et d'objets réunis sur le terrain de l'exposition. Les deux jours précédant celui du concours, avaient été des journées de pluie ; les chemins se trouvaient ainsi très-désavantageux pour le transport des animaux. Plusieurs personnes ont cru même ne pas devoir amener les leurs ; tel que M. L. Sarrazin, de cette ville, qui, pour sa part, aurait fourni 17 pièces de plus. Le fait est que, d'après les données à nous fournies par l'obligeant secrétaire de la société, au moins un tiers des objets entrés manquaient. Malgré ce contretemps, les quelques 2,000 personnes qui s'étaient rendues avec empressement à cette fête, n'ont pas eu à regretter leur voyage.

Nous pourrions nous dispenser de parler de chaque département en détail ; car, tous sans exception ont donné satisfaction aux visiteurs. Nous ferons cependant une remarque. On observe que les jeunes animaux sont supérieurs aux vieux, les proportions étant gardées. Ce fait indique que les éleveurs se livrent à l'amélioration de leur race d'animaux, et qu'ils leur donnent un traitement approprié. Si le progrès continue, on peut croire que dans quelques années, certaines pièces qu'on regardait encore au jour d'hui comme belles, n'oseraient plus se présenter sur le terrain ; leurs beaux jours sont comptés.

Le cheval de M. L. Sarrazin est toujours jugé à sa valeur. Nous avons remarqué en outre dans la classe des chevaux de trois ans, un poulain appartenant à M. Valcourt, un autre, la propriété de M. Larue, un troisième, celle de M. Chagnon. Ces chevaux sont très-élégants. Dans la classe des poulains de 2 ans, M. Vandal exhibait un rejeton du cheval de M. Sarrazin, dont la ressemblance avec le père est parfaite. Un jeune poulain d'un an, descendant du percheron de Verchères a aussi été beaucoup admiré. Les connaisseurs l'ont jugé mieux fait que le cheval dont il provient.

Dans l'espèce bovine, nous avons remarqué les animaux du Séminaire de St. Hyacinthe ; de M. Belisle et de M. Casavant. Ce dernier avait un veau de l'année comme nous n'en avons pas